



Observatoire de l'Environnement ASBL
Numéro BCE 0720.532.628
Rue François-Boudart 36
B-6700 Arlon - Belgique
info@obs.e.be | www.obs.e.be

MÉTHODOLOGIE PROJET

Introduction

L'Observatoire de l'Environnement ASBL (ci-après "l'ObsE") a défini une méthodologie d'identification et de mise en place de projets. Un **projet** est constitué d'un ensemble cohérent d'actions citoyennes, organisées en vue d'atteindre un objectif qui est en ligne avec les chartes de l'ObsE et son objet social. A priori, un projet se limite à une commune. Il est cependant conçu pour être facilement reproductible au niveau d'autres communes, à condition qu'elles disposent elles-mêmes d'un Observatoire de l'Environnement.

Étapes de la méthodologie

1. Réception d'idées

Diverses idées surviennent au travers des divers média de communication, ou au cours des réunions de l'ObsE. Des membres de l'ObsE en discutent officieusement, éventuellement ils constituent un groupe d'intérêt (ci-après "**le groupe porteur**") sur le sujet. L'objectif d'un projet est de **réaliser** l'idée. Cette phase est informelle.

2. Définition du projet

Une fois l'idée bien cernée, le groupe porteur définit le projet **par écrit**. Il convient de préciser le nom du projet, et les objectifs à atteindre. Un.e membre effecti.ve.f (qui devient **chef de projet**) recherche une personne référence au sein du **Conseil d'Administration**. Le groupe porteur comprend alors la.e chef de projet, la personne de référence au CA et les autres membres à l'origine du projet. Le Conseil d'Administration doit valider le projet avant que l'étape suivant ne soit démarrée.

3. Évocation des solutions

Le groupe porteur se réunit (une ou plusieurs fois) pour définir les solutions qui permettent d'atteindre les objectifs. Cette étape est itérative : les objectifs peuvent encore évoluer, de même que le nom du projet, le groupe porteur du projet etc.

4. Présentation du projet

Une fois que le projet est mûr, il est formellement présenté aux membres effectifs, lors d'une réunion plénière. À cette occasion, d'autres personnes peuvent rejoindre le groupe porteur. L'apport de nouvelles idées peut remettre en question des facettes du projet : il y a alors retour

à la phase 3 (le cas échéant à la phase 2). Finalement, le projet se stabilise et est soumis au Conseil d'Administration. Le CA décide sur les caractéristiques suivantes :

- Publication du projet ou non (il peut rester confidentiel un certain temps)
- Planning de mise en œuvre (potentiellement, le projet nécessite des moyens humains ou matériels qui interdisent de l'exécuter immédiatement)
- Caractère reproductible du projet pour d'autres collectifs citoyens (idéalement d'autres ObsE)

Une fois ces caractéristiques définies, le CA approuve formellement le projet et **acte cette décision** dans son PV.






5. Exécution du projet

Le projet est exécuté selon le calendrier prévu, sous la responsabilité du Chef de Projet, et sous la supervision de la personne de référence. Quand il y a lieu, l'état du projet est communiqué en réunion plénière.

En page suivante : la fiche synthétique de la méthodologie projet de l'ObsE

Méthodologie projet de l'ObsE - Vue synthétique



Quoi	Qui	Rôle.s	Responsabilité.s
 Réception d'idées	Citoyens Membres Associations Comités de quartier ...	Avoir des idées	Solliciter la réflexion Valider la pertinence Créer un Groupe porteur
 Définition du projet	Le Groupe porteur (membres effectifs, adhérents ou citoyens en passe de devenir membre)	Prendre en main une thématique et la transformer en projet	Définir les objectifs du projet Donner un nom au projet Rédiger un document explicatif
	Le chef de projet (un membre effectif)	Canaliser et structurer les énergies	Organiser les réunions du groupe porteur Animer, motiver et structurer le groupe porteur Communiquer avec le référent
	Le référent (un administrateur)	Créer une vue d'ensemble des projets de l'association	Assurer la cohérence avec les valeurs de l'ObsE Valider l'existence ou rechercher les ressources nécessaires Rendre compte au CA Mettre en relation les projets qui présentent des synergies
 Evocation des solutions	Le groupe porteur Le chef de projet	Réfléchir aux solutions qui permettent d'atteindre les objectifs, se documenter, discuter, débattre, structurer un plan d'actions	Rédiger un plan d'actions
 Présentation du projet	Le groupe porteur Le chef de projet	Présenter le projet aux membres effectifs	
	Les membres effectifs	Ecouter, critiquer positivement	Apporter du support Aider
	Le conseil d'administration	Modérer la réunion plénière	Soutenir Définir les caractéristiques Apporter des ressources Acter le projet en PV
 Exécution du projet	Le groupe porteur D'autres membres D'autres citoyens	Exécuter les phases du projet	Respecter le planning et les contraintes
	Le chef de projet	Animation et motivation	Organiser Structurer
	Le référent	S'assurer de la cohérence inter-projets, et de l'utilisation optimale des ressources	Superviser